

Horaires de la Paroisse, hors vacances scolaires



Messenger n°11 du 18 février au 10 mars 2024

Messes Dominicales	
Office des premières Vêpres du dimanche Samedi à 18h30 à Saint Flavien Messe anticipée samedi soir Saint Paul : 18h30	Dimanche Saint Flavien : 8h00, 10h, 18h30 Saint Jean Bosco : 10h30 Saint Paul : 10h30

Messes en semaine	
Saint Flavien : 8h30, précédée de l'adoration à partir de 7h30, confession possible. Messe basse à 7h00 le mercredi matin. Office des Laudes le mercredi matin à 8h00	Saint Paul : Lundi et jeudi à 18h30 Saint Jean Bosco : Mardi et vendredi à 18h30 Confessions après chaque messe

Permanences paroissiales, hors vacances scolaires		
Secrétariat	Saint Flavien	Saint Paul
Mardi au samedi	Lundi au vendredi	Permanence-écoute de Sœur Agnès le mercredi de 17h à 18h.
9h30 - 11h30	9h30 - 11h30	

Permanences de Confession, hors célébration de funérailles	
Saint Flavien	Du mardi au samedi de 9h15 - 11h30
Saint Flavien	Mercredi permanence du Père Antoine MICHEL de 9h30 - 11h30
Saint Paul	Lundi et jeudi après la messe de 18h30
Saint Jean Bosco	Mardi et vendredi après la messe de 18h30

Chapelets	
Chapelet de la Miséricorde Le vendredi à 15h à Saint Paul	Du mardi au samedi à 9h15 à Saint Flavien
Dimanche : 9h30 à Saint Flavien, 10h à Saint Paul et 10h à Saint-Jean-Bosco	

Contacts Equipe Paroissiale
Père Antoine MICHEL : p.antoine.michel@gmail.com
Père Alexis Angama : jaimecommuniqu2012@gmail.com
Père Pierre Pommeret : ppommeret@gmail.com
Sœur Agnès : agnes.sndj@gmail.com
Séminariste Albéric de Saint Pol : albericstpol@gmail.com

Service de l'Adoration Sur le site www.mourillon.frejustoulon.fr/vie-de-la-paroisse/adoration-perpetuelle/ Ou vous pouvez contacter Claudine Usannaz-Joris, responsable du service adoration clausannaz83@gmail.com		
Maison Paroissiale 73, avenue Victorine – 04.98.00.93.33 (avec un répondeur) paroissedumourillon@yahoo.fr		
Urgences Obsèques : 06 99 48 15 11		
SITE www.mourillon.frejustoulon.fr	FACEBOOK « Paroisse du Mourillon – Toulon »	OCLOCHER https://app.oclocher.fr/

- **Ecole de la Foi** : jeudi 22 février, 20h à Saint-Jean Bosco.
- **Nuits d'adoration le jeudi de 22h à 6h** :
 - 22 février à Saint Jean-Bosco
 - 29 février à Saint Flavien
 - 7 mars à Saint Paul
- **Service évangélisation** : Le groupe d'évangélisation sera présent sur le marché le samedi 24 février. Le RDV est à 9h45 à Saint Flavien. Bienvenue à ceux qui voudraient nous rejoindre en prenant une heure de leur temps, un samedi par mois.
- **Groupe de prière des pères** : 07 mars salle Jean Bart à 20h30.
- **Repas partagé du vendredi** : 1^{er} et 15 mars à 12h salle Jean Bart.
- **Fête remarquable** :
 - Jeudi 22 février : fête de la chaire de Saint Pierre. Jour de prière pour le Saint Père.
- **Equipe paroissiale** : Père Alexis sera en repos jusqu'au 3 mars.
- **Camp ski** : l'abbé Pierre et le séminariste Albéric accompagneront quelques jeunes de l'aumônerie pour un camp ski et prière du 3 au 8 mars. Ils seront à Saint Bonnet dans la vallée du Champsaur.
- **Projet d'un pèlerinage des mères de familles du 10 au 12 mai.**

Horaires de semaine pendant les vacances du 26 février au 9 mars

Lundi : messe à 18h30 à Saint-Paul.

Du mardi au samedi, unique messe à 8h30 à Saint-Flavien, précédée de l'adoration, pas de messe à Saint-Paul et Saint-Jean-Bosco en semaine. Pas de permanence le matin à Saint-Flavien.

Possibilité de se confesser après la messe.

Les vêpres du samedi à 18h30 à Saint-Flavien sont maintenues.

2024 - Carême en Paroisse

• **En cette « année de la prière »**, décrétée par le Pape François le dimanche 21 janvier, pour préparer l'Église au grand Jubilé de l'Incarnation de 2025, nous vous faisons plusieurs propositions sur la prière.

N'hésitez pas à profiter des messes de semaine selon vos possibilités, notamment la messe du mercredi à 7h pour les professionnels ou la messe du samedi matin à 8h30 à Saint-Flavien !

➤ **Conférences de Carême** suivies des vêpres avec salut du Saint Sacrement - Les dimanches à 17h à Saint-Flavien, **à partir du dimanche 18 février**.

3 conférences sur « La prière à partir de la Bible » données par des prêtres de la paroisse et 2 conférences sur l'engagement des laïcs dans la mission de l'Église données par Mgr Le Tourneau, prêtre de l'Opus Dei, expert en droit canonique pour la Conférence des Evêques de France, qui accompagne deux groupes d'hommes et de femmes à la paroisse.

➤ **Chemin de croix**, suivi du chapelet de la Miséricorde : les vendredis à 15h à Saint-Flavien.

➤ **Partage d'intentions de prière**

Pour s'encourager à la prière et manifester notre charité par la prière les uns pour les autres, nous vous proposerons chaque dimanche de carême la démarche suivante : si vous le souhaitez, vous recevrez à l'entrée de l'église un papier pour y noter après l'homélie une intention de prière qui vous est chère.

Au moment de la quête, ces papiers seront ramassés pour vous être redistribués, selon la Providence, à la sortie de l'église. Ainsi, vous pourrez prier fraternellement pour cette intention reçue chaque jour de la semaine, seul ou en famille.

➤ **Nuits d'adoration du jeudi au vendredi**

Pour veiller une heure avec Jésus-Eucharistie, nous vous proposons de prendre part à ces nuits d'adoration. Chaque semaine dans un seul clocher, le Saint-Sacrement sera exposé de 22h le jeudi à 6h le vendredi.

Le dimanche précédent, les paroissiens du clocher concerné pourront s'inscrire (2 paroissiens par heure) pour remplir un tableau et assurer la chaîne d'adoration pour cette semaine-là. Les paroissiens des autres clochers pourront aussi y venir librement. Si la chaîne n'était pas complète, on avertira de l'annulation de la nuit d'adoration sur l'application Oclocher (paroisse du Mourillon).

➤ **Aumône et Charité, proposition d'effort de Carême : restauration de la statue de Notre-Dame au Séminaire**

Des enveloppes seront distribuées lors des messes dominicales à compter du dimanche 25 février, vous pourrez y glisser votre don en chèque (ordre : « Paroisse du Mourillon ») ou espèces et la rapporter le dimanche d'après. Il vous sera possible d'avoir un reçu fiscal (dans ce cas, l'ordre du chèque sera « ADFT – Paroisse du Mourillon »).

Denier de l'Église 2024

Nous sommes entrés en carême et comme chaque année à cette période, nous débutons la campagne pour le denier de l'Église en expliquant à quoi est destinée votre générosité. Vos dons à l'occasion de cette campagne du denier sont l'unique ressource de nos prêtres pour vivre. Le denier couvre aussi leur couverture sociale, ainsi que celle de sœur Agnès. Le denier de l'Église n'a pas la même vocation que la quête du dimanche qui, elle, sert au fonctionnement général de la paroisse (entretien, chauffage, investissements pastoraux, etc...).

Comme chaque année au Mourillon le nombre de donateurs a encore diminué avec 439 donateurs en 2023 (590 donateurs en 2015) pour un don moyen annuel est de 517€. Quant au diocèse, il lui a manqué plus de 600000€ pour faire face aux dépenses de traitement de nos prêtres. Voilà pourquoi le denier de l'Église est vital !

Vous allez trouver ce week-end sur les bancs de nos 3 clochers, de même qu'au fond de nos églises, les enveloppes du denier. Vous pouvez également faire un don sur le site <https://don.frejustoulon.fr/c/denier/> en choisissant « paroisse Toulon Le Mourillon ».

Un grand merci par avance de votre soutien à nos prêtres !

Contact : Charles Dard, responsable denier de l'Église pour la paroisse du Mourillon – tel : 0645631795

Carnet

Ceux qui nous ont quittés : Yves LESAGE-MATHIEU, Ernest AGULLO, Christiane CROCE.